



RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00373

Numéro SIREN : 812 944 510

Nom ou dénomination : 8INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2017 sous le numéro de dépôt 2512

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffe.fr / www.greffe-tc-angouleme.fr

SIGILIA

3 Quai Hoche
44200 Nantes

V/REF :

N/REF : 2015 B 373 / 2017-B-2512

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ANGOULEME certifie qu'il a reçu le 10/05/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2016.

Concernant la société

8INVEST
Société par actions simplifiée
260 avenue du Général de Gaulle
16800 Soyaux

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-2512 le 23/06/2017

R.C.S. ANGOULEME 812 944 510 (2015 B 373)

Fait à ANGOULEME le 23/06/2017,

Le Greffier



Bilan

2512

23 JUIN 2017

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés	235	232	3
Fonds commercial	2 000		2 000
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions	23 562	5 766	17 796
Installations techniques, matériel et outillage	900	600	300
Autres immobilisations corporelles	15 211	5 460	9 751
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	5 000		5 000
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 640		8 640
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	55 547	12 058	43 490
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	2 254 608		2 254 608
Créances			
Clients et comptes rattachés	452 082		452 082
Fournisseurs débiteurs	15 024		15 024
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 686		8 686
Autres créances	73 704		73 704
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes	2 118		2 118
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	186 901		186 901
Charges constatées d'avance	4 554		4 554
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 997 677		2 997 677
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	3 053 224	12 058	3 041 167

Bilan

	Net au 31/12/16
PASSIF	
Capital social ou individuel	280 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	498 259
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	778 259
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts	500 501
Découverts et concours bancaires	993
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	501 494
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	79 759
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	898 100
Personnel	77 817
Organismes sociaux	92 904
Etat, Impôts sur les bénéfices	172 493
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 096
Etat, Obligations cautionnées	
Autres dettes fiscales et sociales	43 278
Dettes fiscales et sociales	399 587
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	383 967
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	2 262 908
Ecart de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	3 041 167

Compte de résultat

	du 06/08/15 au 31/12/16 17 mois
PRODUITS	
Ventes de marchandises	14 169 272
Production vendue	301 691
Autres produits	44 642
Total	14 515 605
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	
Achats de marchandises	12 506 723
Variation de stock (m/ses)	-2 254 608
Autres achats & charges externes	1 807 256
Total	12 059 371
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.	
Impôts, taxes et vers. assim.	347 093
Salaires et Traitements	1 056 474
Charges sociales	342 593
Amortissements et provisions	12 576
Autres charges	76
Total	1 758 811
RESULTAT D'EXPLOITATION	697 423
Produits financiers	66 432
Charges financières	46 986
Résultat financier	19 446
RESULTAT COURANT	716 869
Produits exceptionnels	7 767
Charges exceptionnelles	3 258
Résultat exceptionnel	4 509
Impôts sur les bénéfices	223 119
RESULTAT DE L'EXERCICE	498 259

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 06/08/2015 au 31/12/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 8 INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 3 041 167 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 498 259 euros.

L'exercice a une durée de 17 mois, recouvrant la période du 06/08/2015 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 50 626 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

L'exercice étant sur 2 années (2015 et 2016) le CICE se décompose de la manière suivante :

- CICE 2015 = 12 944 €
- CICE 2016 = 37 682 €

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Notre société 8INVEST a été immatriculée auprès du tribunal de commerce d'Angoulême le 06/08/2015, nous clôturons notre premier exercice, il a une durée de 17 mois.

Par décision en date du 6 mars 2014, le tribunal d'Angoulême a ouvert à l'encontre de la société SODICO une procédure de redressement judiciaire.

En date du 12 juin 2015, nous avons présenté une offre de reprise du fonds de commerce de la société SODICO auprès du tribunal.

Après avoir été examinée, par jugement définitif du 30 juillet 2015, le tribunal a accepté la cession de l'ensemble des éléments composant le fonds de commerce de la société SODICO à notre société 8INVEST.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		2 000		2 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		235		235
Immobilisations incorporelles		2 235		2 235
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		23 562		23 562
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		900		900
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		6 600	2 600	4 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		11 211		11 211
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		42 272	2 600	39 672
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		5 000		5 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		8 640		8 640
Immobilisations financières		13 640		13 640
ACTIF IMMOBILISE		58 147	2 600	55 547

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 235	42 272	13 640	58 147
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 235	42 272	13 640	58 147
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 600		2 600
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 600		2 600

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	2 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
GIE GGE PLANET MENAGER 44200 NANTES	51 000		9,26	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	5 000	5 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		232		232
Immobilisations incorporelles		232		232
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		5 766		5 766
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		600		600
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		3 185	518	2 667
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 793		2 793
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		12 343	518	11 825
ACTIF IMMOBILISE		12 576	518	12 058

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 254 608		2 254 608	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	2 254 608		2 254 608	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 562 690 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 640		8 640
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	452 082	452 082	
Autres	97 414	97 414	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 554	4 554	
Total	562 690	554 050	8 640
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir	15 024
PRODUITS A RECEVOIR	1 330
Total	16 354

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 280 000,00 euros décomposé en 2 800 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SC FIENGO INVEST 16130 SEGONZAC	42,85	1 200,00
SAS SOCIETE DISTRIBUTION ELECTROMENAGER 56850 CAUDAN	16,07	450,00
SARL SOCIETE NOUVELLE DISTRIBUTION 56890 SAINT-AVE	16,07	450,00
SAS SAS BOMP 12000 RODEZ	8,92	250,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
CALASNIVES GEORGES 64000 PAU	8,03	225,00
CALASNIVES GEOFFREY 64450 NAVAILLES-ANGOS	8,03	225,00

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 183 149 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	993	993		
- à plus de 1 an à l'origine	500 501	158 757	341 745	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	898 100	898 100		
Dettes fiscales et sociales	399 587	399 587		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	383 967	383 967		
Produits constatés d'avance				
Total	2 183 149	1 841 404	341 745	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	620 079			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	120 037			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	52 241
Intérêts courus sur emprunts	460
Banque agios courus	993
Personnel dettes prov pour congés	65 573
Personnel dettes prov pour gratif	11 540
Charges soc & fisc s/prov congés	26 229
Charges soc & fisc s/prov gratif	4 616
Taxe sur surfaces commerciales a pa	3 167
Contribution eco territoriale a pay	37 500
Taxe sur les enseignes a payer	2 611
Taxe formation prof continue a paye	4 024
Taxe d apprentissage a payer	4 935
Total	213 889

Autres informations

Notes sur le bilan

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		5 000
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		5 000
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes		

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 554		
Total	4 554		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 6 500 euros

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 12 251 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SAS 8 INVEST

260 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
16800 SOYAUX

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 06/08/2015 au 31/12/2016



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

COGEP
expertise comptable



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

SAS 8 INVEST

Pour l'exercice du 06 août 2015 au 31 décembre 2016

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	3 041 167
Chiffre d'affaires	14 470 964
Résultat net comptable (Bénéfice)	498 259

Fait à GOND-PONTOUVRE

Le 26/01/2017

Alain RACLET

Expert-Comptable

SINVEST
SAS AU CAPITAL DE 280.000€
SIEGE SOCIAL : 260 AV DU GENERAL DE GAULLE,
16800 SOYAUX
RCS ANGOULEME 812.944.510



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2017

Rapport de gestion du président



Madame, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément à la législation applicable et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous demander de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ❧ rapport du président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- ❧ rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce
- ❧ approbation de ces comptes et conventions
- ❧ affectation du résultat

Rapport général

1. Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont il faut rappeler qu'il a eu une durée de 17 mois et constitue le premier exercice social, la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 14.515.605€, dont 44.642€ d'autres produits, le résultat de l'exercice s'établissant à 498.258,99€, après dotations aux amortissements de 12.575€, le résultat fiscal se soldant par un bénéfice.

Les différents frais et charges de l'exercice (en euros) peuvent notamment être analysés à l'aide du tableau ci-dessous :

POSTES COMPTABLES	EXERCICE 2016
Achats/charges externes	12.059.371 €
Impôts taxes et assimilés	347.093 €
Salaires et traitements	1.056.474 €
Charges sociales	342.593 €
Autres charges	76 €
Résultat financier	19.446 €
Résultat exceptionnel	4.509 €



Ce premier exercice a été marqué par divers événements qui le rendent exceptionnel à plusieurs titres :

Tout d'abord, la décision du Tribunal de Commerce d'ANGOULÊME en date du 30 juillet 2015 acceptant l'offre présentée par notre société d'acquisition du fonds de la société SODICO nous a permis d'acquérir le stock de cette société à des conditions exceptionnelles, liées aux circonstances et de manière à permettre la poursuite de l'activité, savoir stock déballé sur la base de 20% du prix d'acquisition HT et stock emballé sur la base de 30% du prix d'acquisition HT. Bien évidemment, la plus-value sur stocks réalisée en conséquence ne pourra être reproduite, compte-tenu de ces circonstances.

Notre société a par ailleurs constaté plusieurs modifications de ses associés, autorisées par diverses décisions unanimes des associés : quatre apports et deux cessions d'actions ont ainsi été réalisées sur l'année 2016, ayant pour conséquence qu'à ce jour notre actionnariat est exclusivement composé de personnes morales.

Concernant l'activité, elle fut bonne sur le premier exercice, notamment grâce à l'accompagnement au quotidien de la société TOURGARNIER, créée par M. LECANTE, accompagnement réalisé en conformité avec les engagements de notre société devant le Tribunal de commerce d'ANGOULÊME.

Le début d'activité sur l'exercice en cours apparaît quant à lui normal et conforme aux attentes. Nous restons cependant prudents compte-tenu des échéances politiques et économiques sur l'année 2017 et espérons une activité au moins identique à celle réalisée sur l'exercice 2016, prorata temporis.

yl

Nous sommes néanmoins raisonnablement optimistes quant aux résultats de l'exercice en cours et mettons tout en œuvre pour réaliser de meilleurs chiffres.

En matière de recherche et développement, nous n'avons pas d'activité particulière.

2. Sociétés contrôlées

A ce jour, notre société ne contrôle aucune société.

3. Répartition du capital social

Conformément aux termes de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous rappelons que :

- la société FIENGO INVEST contrôle 42,86% du capital de notre société
- les sociétés JMMC, SDBL et SND contrôlent chacune 16,07% du capital de notre société
- la société BOMP contrôle 8,93% du capital de notre société

4. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société dont sa situation d'endettement au regard du volume de son activité

Les capitaux propres de la société 8INVEST apparaissent conformes au volume d'activité de la société et suffisants compte-tenu des besoins prévisionnels de fonds de roulement.

5. Informations sur les délais de paiement

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les sociétés dont les comptes sont certifiés par un Commissaire aux comptes doivent publier des informations relatives aux délais de paiement à leurs fournisseurs par la décomposition à la clôture de l'exercice (au 31 décembre 2009 pour la première fois) du solde desdites dettes fournisseurs par date d'échéance.

Exercices clos le	Paiements à 30 jours	Paiements à 30 – 60 jours	Autres délais
31/12/2016	638.341,31€	207.517,51€	

6. Montant de la rémunération totale et des avantages de toutes natures que chaque mandataire social a reçu de la société (et des sociétés qu'elle contrôle)

Cette obligation d'information visée à l'article 225.102-1 à 2 ne s'applique pas à la SAS, forme juridique de notre société, aux termes de l'article 227-1 du Code de commerce.

7. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chaque mandataire social durant l'exercice

Cette obligation d'information visée à l'article 225.102-1 à 3 ne s'applique pas à la SAS, forme juridique de notre société, aux termes de l'article 227-1 du Code de commerce.

8. Participation des salariés au capital de la société

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2016 : néant.

9. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 498.258,99€ ainsi qu'il suit :

- au poste « réserve légale » à hauteur de 28.000€, ce afin de le doter intégralement, dans les conditions légales
- en tant que dividendes, à hauteur de 164.416€, soit une distribution de 58,72€ par action de la société
- le solde, soit 305.842,99€ au poste « report à nouveau ».

Le dividende revenant à chaque action s'élèverait donc à 58,72€ et serait mis en paiement dans un délai de six mois à compter de la présente assemblée.

Nous demanderons à l'Assemblée Générale de prendre acte du fait qu'il n'y a à la date de la présente Assemblée aucun associé personne physique assujetti en tant que tel au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que les dividendes distribués ne seront en conséquence pas soumis au précompte de 15,5% de prélèvements sociaux, à l'abattement de 40% et au prélèvement obligatoire à titre d'acompte de 21 % des sommes brutes versé par la société sur le montant total des dividendes versés.

Nous demanderons à l'Assemblée Générale de prendre également acte que la société n'a jamais distribué de dividendes auparavant, l'exercice approuvé étant le premier de la société.

10. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article

4/

R225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats financiers de notre société.

11. Conventions réglementées, méthodes comptables

Nous vous demanderons de prendre acte de l'existence de conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de les approuver dans les conditions dudit.

12. Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce.

~ ~ ~

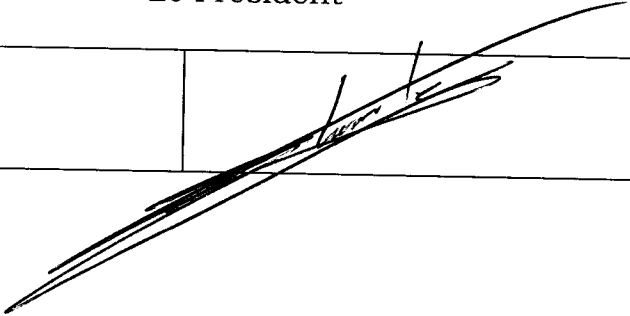
Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le 29 mars 2017

Le Président

M. Yvon LHERMITE	
------------------	--

ATTESTATION

Je soussigné

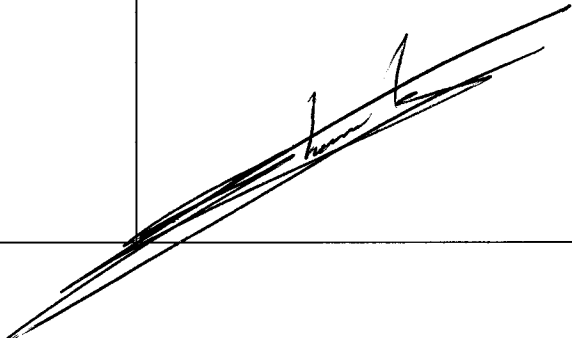
M. Yvon LHERMITE

Agissant en qualité de président de la société :

**8INVEST
SAS AU CAPITAL DE 280.000€
SIEGE SOCIAL : 260 AV DU GENERAL DE GAULLE,
16800 SOYAUX
RCS ANGOULEME 812.944.510**

Atteste qu'il n'a été réalisé aucune opération entrant dans le champ d'application de l'article L 225-184 du Code de Commerce, concernant des opérations de souscription d'achat d'actions, par des salariés ou au profit de mandataires sociaux de la société, susceptibles d'être réalisées en vertu des dispositions des articles L 225-177 à L 225-186 du Code de Commerce.

Date : 13 avril 2017

M. Yvon LHERMITE, Président	
--------------------------------	--

SINVEST
SAS AU CAPITAL DE 280.000€
SIEGE SOCIAL : 260 AV DU GENERAL DE GAULLE,
16800 SOYAUX
RCS ANGOULEME 812.944.510

~ ~ ~

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2017

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

~ ~ ~

3^{ème} résolution

Constatant que le résultat de l'exercice s'élève à 498.258,99€, l'assemblée générale décide d'affecter ce résultat ainsi qu'il suit :

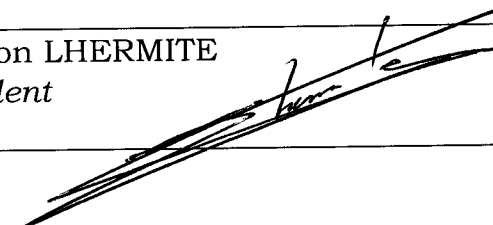
- au poste « réserve légale » à hauteur de 28.000€, ce afin de le doter intégralement, dans les conditions légales
- en tant que dividendes, à hauteur de 164.416€, soit une distribution de 58,72€ par action de la société
- le solde, soit 305.842,99€ au poste « report à nouveau ».

Le dividende revenant à chaque action s'élève donc à 58,72€ et sera mis en paiement dans un délai de six mois à compter de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale prend acte du fait qu'il n'y a à la date de la présente Assemblée aucun associé personne physique assujetti en tant que tel au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que les dividendes distribués ne seront pas soumis au précompte de 15,5% de prélèvements sociaux, à l'abattement de 40% et au prélèvement obligatoire à titre d'acompte de 21 % des sommes brutes versé par la société sur le montant total des dividendes versés.

L'assemblée prend acte en outre que la société n'a jamais distribué de dividendes auparavant, l'exercice approuvé étant le premier de la société.

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 avril 2017.

M. Yvon LHERMITE Président 	
---	--